

JIM

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES D'ANNEMASSE



Mai-Juin
2006

N° 105

La Ville et Vous

Un Budget 2006 porteur d'avenir

PAGES 7 À 10 **DOSSIER**

Page 3

ACTUALITÉ

Fleurissons Annemasse

Page 4

ÉTOILE ANNEMASSE-GENÈVE

Créer la ZAC « Étoile Sud-Ouest »

Page 12

CULTURE

12^e Festival du Livre Jeunesse

Page 13

3-17 ANS

Journée Infos Loisirs

Toute l'actualité d'Annemasse sur www.mairie-annemasse.fr

La réouverture au public du Centre Nautique d'Annesses est prévue pour le mercredi 10 mai 2006 (le mardi 9 pour les associations). Seront ouverts au public le bassin extérieur et le bassin d'apprentissage intérieur (le bassin intérieur de 25m restera fermé).



Quelques thèmes du moment :

1. La « densification », qui provoque les protestations vives des partisans des libres espaces...

Elle est inévitable, car le nombre d'habitants augmente, sans qu'on puisse l'empêcher (chacun circule et s'installe librement en Europe !). Il faut donc construire. Mais il faut aussi créer de vrais espaces utilisables pour les piétons. Pas des parkings, mais de la verdure et des espaces piétonniers dallés. La Ville a acheté du terrain pour cela, au Brouaz, et à proximité de l'avenue du Général Leclerc, et près de l'avenue Émile Zola... Avec les autres communes, nous protégeons les rivières, et aussi le Salève, ce sont nos « espaces de respiration ».

2. La « densification » toujours, sur le quartier Chablais-Gare, qui est un quartier de centre-ville devenu une friche avec les années. Ceux qui sont propriétaires dans cet espace veulent vendre leurs parcelles au meilleur prix ! ...

Oui, mais voilà, si le prix total des terrains est trop élevé, l'opération ne se fera pas. Le Conseil Municipal n'utilisera pas les impôts des Annessiens pour compenser leurs prix de vente s'ils sont excessifs. Vouloir vendre trop cher, c'est prendre le risque de ne rien vendre du tout. A eux de choisir.

De toute façon, le quartier sera assez dense. C'est un quartier de centre ville, et il y aura là des immeubles comme dans tout le centre d'Annesses. Mais les hauteurs resteront raisonnables, car on ne peut pas dépasser les densités qui sont celles de toutes les villes bien construites.

3. « Mes droits » comme on l'entend si souvent...

Chacun a des droits, mais chacun a aussi des devoirs. Nos aïeux ont bâti une société de partage : les soins médicaux, l'éducation, les aides sociales, etc. Nous sommes tous membres de cette collectivité de laquelle chacun reçoit beaucoup, et à laquelle chacun apporte plus ou moins. Et si nous posions la question de notre bilan face à la collectivité :

est-ce que je lui apporte plus que je ne lui prends, ou l'inverse ?

Quand on est handicapé ou malade, on est admis à apporter moins. Les gens âgés aussi peuvent apporter moins, car ils ont donné au cours de leur vie.

Quand on est jeune et fort, on doit apporter plus qu'on ne prend : apporter son travail quand on a la chance d'en avoir, et lorsqu'on n'en a pas, apporter au moins des services, ou alors étudier, pour se rendre utile plus tard. Ceux qui ne travaillent pas, n'étudient pas, n'aident personne sont des parasites, il ne faut pas craindre de le dire à voix haute, peut-être cela les fera-t-il réagir.

A propos, où est donc ce service civil que le Président de la République nous avait promis ? Ce serait une bonne façon d'apprendre à aider les autres.

Robert BORREL
Maire d'Annesses

Sommaire

Édito

3 Actualité

- Concours de fleurissement 2006
- Étoile Annesses-Genève : la phase opérationnelle va commencer
- Lumière sur l'école Marianne Cohn
- Annesses, Cité de la Solidarité Internationale

7 Dossier

Présentation du Budget 2006

11 Vie quotidienne

- Le RERS : tout le monde y gagne

12 Culture

- Le Festival du Livre voyage au cœur de la nuit
- Les prodiges de Nocléus à Annesses



13 Jeunesse

- 24^e Journée Infos Loisirs

14 Annesses Pratique Expression politique

- Majorité Municipale

15 Expression politique

- Groupes minoritaires du Conseil Municipal

16 Agenda Flash Back

Bienvenue aux Musical'été !

Du 21 juin au 13 juillet, les premières Musical'été d'Annesses devraient résonner dans toutes les têtes.

Au programme :

des concerts, du cinéma et de nombreuses animations pour fêter, tous ensemble, l'arrivée de l'été. C'est évidemment avec la Fête de la Musique que s'ouvrira la première édition de ce festival qui, après de multiples surprises, s'achèvera avec une représentation exceptionnelle des « Tambours du Bronx » suivie du traditionnel feu d'artifice tiré depuis l'aérodrome.

Le programme complet des Musical'été sera disponible dès le début du mois de juin.



Fleurissons Annemasse

Le concours de fleurissement des particuliers 2006 est lancé. Pour participer, faites parvenir votre bulletin d'inscription à l'Office de Tourisme avant le 15 juillet.



Chaque participant est tenu de **s'inscrire dans une seule et unique catégorie du concours.**

Une évaluation prévue au mois d'août

Le jury rendra visite aux inscrits dans le courant du mois d'août. L'évaluation portera sur différents critères définis en cohérence avec ceux utilisés par le jury départemental du concours des villes et villages fleuris. Sont ainsi évalués les fleurs (variétés, volumes, couleurs) mais aussi les végétaux (arbres, arbustes, pelouses). L'entretien, la mise en valeur du cadre bâti et du patrimoine, l'originalité et l'harmonie des réalisations sont également pris en considération.



Pendant la période hivernale, le Service Municipal des Espaces Verts aussi a travaillé sur le projet de fleurissement qui sera mis en oeuvre dans les massifs de la ville cet été. Une attention particulière sera encore portée à la composition des massifs, à

l'association des couleurs et à l'intégration d'éléments de composition non végétaux. De nouvelles variétés seront aussi testées cette année.

Fleurir nos rues, balcons, cours ou jardins contribue à embellir notre cadre de vie et à affirmer l'identité de notre ville. Alors fleurissons Annemasse.

LA VILLE D'ANNEMASSE RECHERCHE...

La Ville d'Annemasse invite six jeunes âgés de 16 à 18 ans, dans le cadre du Jumelage et du Pacte d'Amitié qui unissent les Villes de Gaggenau, Sieradz et Annemasse, pour un séjour d'une semaine (du 22 au 29 juillet 2006) dans un centre de vacances à Onnion. Ce séjour fera l'objet d'une rencontre avec six jeunes Allemands et six jeunes Polonais sur le thème « Sport et Culture ». Les frais de transports, d'hébergement et de repas seront pris en charge par la Ville d'Annemasse.

Plus d'informations
Service Jumelage
04 50 95 07 69

Après avoir profité de l'hiver pour penser aux fleurs qui vont agrémenter vos balcons, terrasses et jardins cet été, vous avez sans doute déjà repris votre activité de jardinage. La Ville d'Annemasse vous invite donc à participer à son **concours de fleurissement des particuliers**. Pour cela, il vous suffit de renvoyer le bulletin d'inscription situé sur cette page dûment rempli à : Office de Tourisme de l'Agglomération Annemassienne - Place de la Gare - 74100 Annemasse. Des bulletins d'inscription sont également à votre disposition à l'accueil de la Mairie et de l'Office de Tourisme. **Ils doivent être retournés à l'Office de Tourisme avant le 15 juillet 2006.**

A RETOURNER AVANT LE 15 JUILLET
à l'Office de Tourisme de l'Agglomération Annemassienne
Place de la Gare - 74100 Annemasse

BULLETIN D'INSCRIPTION
au Concours de Fleurissement des Particuliers de la Ville d'Annemasse

NOM _____
PRÉNOM _____

ADRESSE COMPLETE _____

(Préciser étage, n° appartement, porte cochère, etc...)

J'inscrit dans la Catégorie :
(Cochez la case correspondante)

Balcon avec jardin visible de la rue sans jardin visible de la rue
 Balcon traditionnelle provençale (balcon, véra CAMÉ...)
 Balcons ou terrasses dans immeuble collectif
 Balcon (végétation, de garage, de pierre...)
 Balcon (voies) installé sur la voie publique
 Commerce Restaurant Autre
 Immeuble collectif (minimum 4 appartements)

Date : _____
Signature : _____

PLUS D'INFORMATIONS

Mairie d'Annemasse - 04 50 95 07 00 & Office de Tourisme - 04 50 95 07 10





Étoile Annemasse-Genève : la phase opérationnelle pourrait débuter fin 2006

La concertation préalable à la création de la Zone d'Aménagement Concerté « Étoile Sud-Ouest » est en cours. Et le projet transfrontalier se structure progressivement.

Réaliser un grand pôle d'échange multimodal (TGV, RER, tramway, bus, parking relais...) pour favoriser la cohérence et l'efficacité des transports collectifs sur l'agglomération franco-genevoise, telle est l'une des ambitions du projet de développement urbain *Étoile Annemasse-Genève* engagé autour de la gare d'Annemasse.

Dans cet espace, autour des transports, des logements, des bureaux, des commerces, des équipements viendront **prolonger le centre-ville**,

qui traversera les rails et s'étalera, demain, au delà de la « Rotonde ». Les études achevées, la concertation publique a été lancée fin 2005. Elle concerne pour l'instant la création d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC), appelée « Étoile Sud-Ouest », sur une partie de la surface totale.

**Aménager
les abords de l'avenue
Émile Zola**

La réunion publique du 6 avril dernier a permis de faire le point sur l'état d'avancement du projet d'aménagement qui concerne tout ce secteur de la gare, et de montrer quels étaient les éléments qui structureraient dans un premier temps, les abords de l'avenue Émile Zola. Un linéaire de plus de 300 mètres, entre rails et avenue, pourrait recevoir l'implantation de six immeubles.

Essentiellement destinés à **accueillir des activités tertiaires**, ils seront conçus de façon à rythmer le paysage bâti : cinq à six étages, des échappées de vue et

de soleil ainsi que des passages en cohérence avec le secteur déjà bâti au sud de cette voie.

Des placettes, des espaces libres ponctueront l'ambiance urbaine, dans un objectif de qualité environnementale.

Les immeubles devraient être conçus avec un rez-de-chaussée en retrait par rapport aux étages supérieurs, permettant la protection des passants.

Les entrées des voitures se feront à partir de **deux ronds-points** situés aux deux extrémités de ce linéaire, limitant ainsi au maximum les interférences avec le trafic de l'avenue. Sur les anciennes usines qui restent encore à démolir (Usines Allain et Moge), **une centaine de logements sera construite autour d'un parc de 2000 m²**, répondant ainsi au besoin largement exprimé des habitants du quartier d'avoir à proximité un espace de plein air.

Cette ZAC devrait être opérationnelle **dès la fin de 2006** et les premiers permis de construire délivrés début 2007.

Développer un pôle transfrontalier

Cette opération est un démarrage de tout ce qui demain viendra transformer et requalifier le quartier de la gare. **Le CEVA (liaison ferroviaire entre les gares d'Annemasse, des Eaux-Vives et de Cornavin) devrait être en fonction en 2012** : avec un train dans chaque sens toutes les 20 minutes, ce quartier deviendra un pôle d'échange important entre les bus, les cars, les piétons, les voitures, les trains. De multiples services destinés à tout le sud-est de l'agglomération franco-valdo-genevoise pourront s'y développer. Pôle hôtelier, commerces, bureaux, centre de séminaires et de congrès, accueil d'ONG ou d'associations consacrant leur action à « la Solidarité Internationale », une médiathèque... sont autant de pistes actuellement étudiées. L'esplanade devant la gare, la traversée « piétons » des rails, la réhabilitation de la « Rotonde » ainsi que l'accessibilité de la gare au Nord sont les objectifs que les prochaines décisions conforteront.

Roger VILOUD
Maire-adjoint chargé de l'Urbanisme



Entre l'avenue Émile Zola et la voie ferrée, la ZAC Sud-Ouest sera la première créée.

Lumière sur la Ville

La réhabilitation de l'école Marianne Cohn s'est achevée avec la récente mise en lumière de sa façade. L'occasion de rappeler les principes du « Plan Lumière ».

Depuis 1996, Annemasse s'est engagée dans la réalisation d'un « Plan Lumière ». Né d'une volonté de ne plus penser l'éclairage comme un élément distinct de la réflexion urbaine ou architecturale, le projet vise à **marquer par la lumière les spécificités ou le rôle de certains bâtiments et espaces publics**. Autrement dit, il s'agit d'intégrer l'éclairage comme une composante à part entière des projets urbains.

Trois types d'espaces ont été retenus :

- **Les voiries**, afin d'améliorer la lisibilité de certains axes structurants et de participer à la création d'ambiances conviviales sur les places ainsi que sur les espaces piétonniers et commerçants

- **Les espaces verts** pour inviter les Annemassiens à redécouvrir leurs parcs et leurs jardins

- **Les bâtiments** dans le but de marquer leurs spécificités architecturales ou le rôle de certains édifices.

Plus généralement, cette démarche vise aussi à **créer une nouvelle image nocturne de la ville** tout en contribuant à développer son identité et son attractivité. Entre autres sites, le collège Michel Servet (1997), les bords d'Arve (1998), le Parc Montessuit (2001), le Complexe Martin Luther King (2002) ou le centre-



ville piétonnier (entre 2000 et 2004) ont ainsi déjà été mis en valeur. Après l'école Marianne Cohn, c'est la place de l'Hôtel de Ville et la place Jean-Jacques Rousseau qui devraient prochainement entrer dans la lumière.

Roger VILOUD
Maire-adjoint chargé de l'Urbanisme

Robert Borrel a le plaisir de vous convier à l'inauguration officielle de l'école Marianne Cohn rénovée, qui aura lieu le samedi 24 Juin à partir de 11h45. A cette occasion, une visite guidée des locaux sera organisée.

En Bref

CHARTRE DE LA PARTICIPATION

Parlez-nous franchement

Le 1^{er} avril dernier, la réunion « Parlez-nous franchement » consacrée au quartier de la Gare a permis aux riverains de rencontrer les élus et de leur exposer les problèmes qu'ils rencontrent quotidiennement (circulation, stationnement, environnement...). Organisées le samedi matin, ces rencontres vous permettent d'obtenir **des réponses précises dans un délai très court**. Elles s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre progressive de la Charte de la Participation (voir JIM n°104).



La Charte de la Participation vise à renforcer le dialogue, l'écoute et la transparence entre l'équipe municipale et les Annemassiens. Dans cette perspective, la Ville poursuivra les efforts entrepris depuis plusieurs années. Et pour favoriser encore l'information, la consultation et la concertation, trois conseils consultatifs seront également créés au cours de l'année 2006.

MAISON DES SPORTS

La première pierre est posée

Bernard Couty, maire-adjoint chargé des Sports, a officiellement posé la première pierre de la Maison des Sports, **le 20 mars dernier**. Edifié à l'angle de l'avenue Henri Barbusse et de la rue du Beulet, « ce nouvel équipement sera consacré à l'apprentissage, à la pratique et à la gestion du sport. Et des synergies seront développées avec la Maisons des Associations » a rappelé Robert Borrel à cette occasion.



Espace d'échanges et de rencontres (voir JIM n°103) construit en lieu et place de l'actuel gymnase du Beulet, le futur complexe sportif devrait ouvrir ses portes au printemps 2008.

Annemasse, Ville des Solidarités



Le Gouvernement vient de reconnaître la Ville comme étant un « pôle de solidarité internationale ».

Cité frontalière pouvant s'appuyer sur un tissu associatif riche et dynamique ainsi que sur son expérience en matière d'accueil d'événements*, Annemasse a choisi de **placer la solidarité au cœur de ses priorités**. Le Comité Interministériel d'Aménagement et de Compétitivité des Territoires du 6 mars 2006 a d'ailleurs reconnu notre cité comme ayant vocation à devenir un « pôle de solidarité internationale » compte tenu de son implication en la matière.

En cohérence avec son Agenda 21, cet engagement s'est traduit concrètement par la définition d'une politique municipale en faveur des « Solidarités Internationales ». Votée par le Conseil Municipal du 17 novembre 2005, cette dernière tourne autour de deux grands axes.

1-Soutenir les associations locales et leurs initiatives : coopération décentralisée (Bénin, Burkina Faso), actions en faveur du commerce équitable et de la solidarité (salon Acces, FSI...). Mais cette politique se concrétise aussi par des actions municipales (aides d'urgence, mise en œuvre

d'une politique d'achats éthiques) ainsi que par des programmes menés en coopération avec d'autres collectivités comme la Région Rhône-Alpes (action au Sri Lanka). Afin de mettre en œuvre cette politique, la Ville d'Annemasse a décidé d'y consacrer **1 € par habitant** (hors aide d'urgence et programmes partenariaux).

2-Dans le cadre du projet urbain transfrontalier de l'Étoile Annemasse-Genève, l'ambition est de **créer une plate forme internationale autour du thème de la Solidarité**. Dans cette perspective, le gouvernement s'est engagé à soutenir l'implantation d'organisation non gouvernementale (ONG) afin de favoriser une complémentarité avec la Genève Internationale. « *C'est un élément déterminant pour l'émergence, au cœur d'Annemasse, de la future cité de la solidarité internationale qui sera, pour notre Ville, un élément fort de développement économique et d'emplois* » a alors avancé Robert Borrel. De par sa situation géographique et le métissage de sa population, Annemasse se doit d'être solidaire et ouverte sur le monde.

Christian DUPESSEY
Maire-adjoint chargé de la Culture et des Relations Extérieures

* Contre G8, Salon « Annemasse Carrefour du Commerce Équitable et de la Solidarité (ACCES) », Forum des Solidarités Internationales (FSI)...

13 & 14 MAI

Salon ACCES 2006

Les 13 et 14 mai prochains, le salon « Annemasse Carrefour du Commerce Équitable et de la Solidarité » (ACCES) sera une nouvelle fois accueilli au complexe Martin Luther King.



Lieu de conférences, de débats, d'expositions et de festivités, ACCES est, cette année, le temps fort de la Quinzaine du Commerce Équitable (du 29 avril au 14 mai). Tout le week-end, le public pourra s'informer et s'ouvrir à des actions de sensibilisation et de consommation de produits dits « équitables ». La Ville remettra le **Prix de la**



Ville 2006 (d'un montant de 1 500 €) lors de la clôture du salon. Elle **récompensera ainsi l'action de citoyens** annemassiens en faveur du commerce équitable, de la solidarité internationale et de l'environnement.

PROGRAMME COMPLET D'ACCES 2006
www.atb-france.org
& www.mairie-annemasse.fr

MJC SUD

Points Info Jeunesse

Depuis le mois de mars, la MJC Sud a mis en place un **Point Information Jeunesse et Famille** et un **Point Information sur la Discrimination**. Soutenu par la Ville, le premier consiste à accueillir les jeunes et à répondre à leur besoin d'information en matière d'enseignement, de formation, d'emploi, de séjours à l'étranger ou de loisirs. Les familles y trouveront, quant à elles, un accès facilité aux informations les concernant et un accueil spécialisé visant à simplifier leurs démarches quotidiennes.

Le Point Information sur la Discrimination est **unique en France**. Animé par un avocat, il vise à sensibiliser l'ensemble de la population aux problèmes de discriminations et à informer sur les recours à la disposition des victimes.

PLUS D'INFORMATIONS
MJC Sud - 04 50 37 74 10

JIM

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES D'ANNEMASSE



ANNEMASSE

La Ville et Vous

Dossier

Un Budget 2006 porteur d'avenir

PAGES 7 A 10

Le Budget 2006 s'équilibre à 37,1 millions d'euros pour le fonctionnement et à 16,3 millions d'euros pour l'investissement.

Conforme aux engagements de la Municipalité, il consacre un effort particulier à la jeunesse et à l'éducation mais se caractérise aussi par une politique urbaine volontariste et la poursuite des priorités municipales dans

les domaines social, culturel et associatif. La création de nouveaux équipements est également prévue.

Annemasse : Présentations

Voté le 30 mars dernier, le Budget 2006 poursuit les priorités municipales dans les domaines éducatif, social, culturel et associatif. Le Maire et son équipe majoritaire ont aussi voulu se doter de marges de manœuvre nouvelles pour préparer les grands chantiers à venir. Tout en confortant les services rendus aux citoyens, le Budget s'attache à maîtriser les dépenses ordinaires.



Je n'hésite pas à qualifier de « porteur d'avenir » le budget primitif 2006, adopté par le Conseil Municipal dans sa séance du 30 mars.

En prenant connaissance de sa forme illustrée et simplifiée ci-dessous, vous constaterez tout d'abord l'équilibre des dépenses de fonctionnement

prévues entre les divers grands axes de l'action municipale : actions sociales, sport et jeunesse, culture, enseignement et aménagements urbains. Cette répartition montre le souci de vos élus d'apporter attention et soutien à toute la diversité de la vie d'une ville et de ses habitants.



Une vision ambitieuse pour Annemasse

Mais plus encore, c'est au niveau des investissements programmés qu'apparaît la vision ambitieuse que nous avons pour Annemasse. En effet, outre les réalisations en cours (péricentrique, Maison des Sports, nouveau groupe scolaire de la rue Naly), des dossiers très importants sont initiés ou à l'étude.

Un Budget 2006 d'avenir

Ces grands projets, dont tous les Annemassiens ont aujourd'hui entendu parlé et pour lesquels certains ont participé à des réunions de concertation, ce sont l'Étoile Gare Annemasse-Genève, l'aménagement du secteur Chablais-Gare, le Boulevard Urbain qui reliera l'avenue du Maréchal Leclerc à la route de Bonneville dans un premier temps, la réalisation de parkings souterrains, etc.

Tout cela transforme jour après jour notre ville en affirmant son rôle de ville-centre d'une agglomération de 70 000 habitants, au cœur d'une agglomération transfrontalière bien plus importante. Et tout cela est possible grâce à la gestion rigoureuse conduite par le Maire et son équipe depuis de nombreuses années.

Apporter aux Annemassiens des services de qualité

Des ressources « particulières » – je veux parler des « fonds genevois » et des taxes sur le Casino – dont l'importance est soulignée sur la représentation graphique ci-contre (*Recettes de Fonctionnement*) ont permis de financer à ce jour bon nombre de réalisations sans augmenter l'endettement de la ville et sans accroître le poids de notre fiscalité depuis 1996.

Le Conseil Municipal a adopté une augmentation des taux d'impôts de 3,2% afin de :

- continuer à apporter à tous les Annemassiens des services de qualité
- faire face aux hausses qui s'imposent à la Mairie comme à chacun (carburants, électricité, gaz, assurances, services extérieurs...)
- compenser les transferts de charge de l'État vers les collectivités locales
- maintenir l'endettement à un niveau bien inférieur à celui des villes comparables
- retrouver de nouvelles marges de manœuvre.



Pour 100 € de dépenses... Les prévisions de dépenses municipales témoignent de l'équitable répartition du budget.

Frais de personnel
Mais aussi
Intérêts de la dette
Police Municipale
Fêtes et cérémonies,
communication
...

**Services
Généraux**
31,84€

Enseignement
11,77€

Actions Sociales
16,81€

Culture
11,32€

Voirie
8,33€

**Sport
& Jeunesse**
13,66€

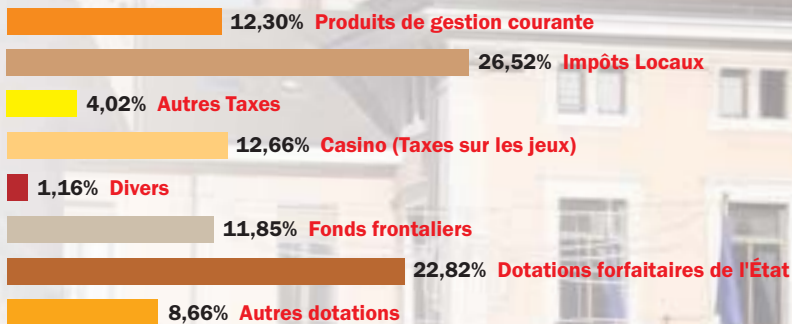
**Aménagement
Urbain**
6,27€

100 EURO



006 porteur d'avenir

Recettes de Fonctionnement



Comme il est dit par ailleurs, les taux pratiqués à Annemasse restent **bien inférieurs** à ceux des villes comparables, même après cette augmentation. De plus, l'impôt n'est pas la pénalité diabolique qu'on nous décrit dans la mesure où il apparaît comme **justifié, équilibré et équitable**. Des mesures ont été prises

en faveur des familles **pour que le poids de la Taxe d'Habitation soit atténué. La Taxe Foncière sur le Bâti** reste inférieure à 10% alors qu'elle est par exemple de 25% à Annonay, de 33% à Gap, de 26% à Romans, de 26% à Chambéry, pour ne citer que quelques exemples. Quant à la **Taxe professionnelle**, si souvent décriée, elle reste la contre-partie des services mis à disposition des entreprises par la collectivité.

Réformes après réformes, elle a été vidée de sa substance et n'est plus que partiellement acquittée par les entreprises elles-mêmes.

Et je terminerai cette courte présentation en invitant nos lecteurs – et donc nos contribuables – à lire de manière détaillée, lorsqu'il la recevront, leur feuille d'impôts pour **n'imputer à chaque structure que ce qui relève de sa décision**.

Jan PÉLISSIER
Premier-adjoint chargé des Finances

Et les impôts locaux...

Pour ramener à sa juste importance l'augmentation décidée cette année, il est utile de se référer au tableau ci-dessous qui montre l'évolution des taux entre 1996 et 2006. **Trois des quatre taxes restent inférieures à celles pratiquées il y a dix ans**. Notons également que ces taux sont sensiblement moitié moindre que ceux pratiqués par les villes de même importance.

	Taxe Habitation	Taxe Foncier Bâti	Taxe Foncier Non Bâti	Taxe Professionnelle
1996	9,19%	9,59%	20,86%	11,14%
1997	9,10%	9,49%	20,65%	11,03%
1998	8,83%	9,20%	20,03%	10,70%
↓	↓	↓	↓	↓
2005	8,83%	9,66%	20,03%	10,70%
2006	9,12%	9,97%	20,67%	11,04%

L'exemple de la Taxe d'Habitation. Un couple avec 2 enfants occupant un logement d'une valeur locative moyenne supportera une augmentation de la part municipale de la Taxe d'Habitation de 4,06 €



Faisons la différence...

Budget

Acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et dépenses annuelles.

Fonctionnement

Dépenses et recettes nécessaires à la **gestion quotidienne de la ville**, des structures associées et des partenaires de l'action municipale.

Investissement

Dépenses et recettes nécessaires à la réalisation de **nouveaux équipements** : acquisitions, études, construction...

Autofinancement

Partie des recettes de fonctionnement affectée à l'**investissement pour réduire le recours à l'emprunt**.



Le Budget de fonctionnement

s'équilibre à **37,1 M€** en recettes et en dépenses.
32,8 M€ sont réservés aux **dépenses réelles**
4,3 M€ sont affectées à l'**autofinancement**



Dossier
Un Budget 2006 porteur d'avenir

**Le Budget
d'investissement
s'équilibre
à 16,3 M€.**

Les dépenses

11,6 M€

Dépenses d'équipement

- Travaux de **bâtiments**
- Travaux de **voirie**
- Amélioration du **cadre de vie**
- **Études**
- **Acquisitions foncières**
- **Matériel** divers et mobilier

4,7 M€

Emprunts

et autres immobilisations financières

dont seulement 1,6 M€
de remboursement en capital



Les recettes

2,95 M€

- **Dotations** et **subventions**

6,25 M€

- **Emprunts** (Inférieurs à la capacité
d'emprunt de la Ville)

4,30 M€

- **Autofinancement**

2,80 M€

- Autres recettes **financières**



Les principales réalisations prévues en 2006

Travaux de Bâtiments

- Maison des sports **2 600 000 €**

Mais aussi

- Extension de Château-Rouge **841 353 €**
- Rénovation du Groupe scolaire La Fontaine **260 000 €**
- Rénovation du Groupe Scolaire Primaire Marianne Cohn **249 500 €**
- ...

Travaux de voirie

- Aménagement du Péricentrique **558 200 €**
- **Mais aussi**
- Entretien de voirie **450 000 €**
- ...

Amélioration du cadre de vie

- Réaménagement du Secteur Léo Ferré **741 500 €**
- **Mais aussi**
- Rénovation des fontaines place de l'Hôtel de Ville **250 000 €**
- Eclairage Public de l'Hôtel de Ville **200 000 €**
- Rénovation de réseau de chauffage urbain **150 000 €**
- Création d'un parking à Château-Rouge **150 000 €**
- ...

Études

- Étoile Annemasse-Genève **320 130 €**
- **Mais aussi**
- Boulevard Urbain **100 000 €**
- Extension de la MJC Romagny **100 000 €**
- ...



Échanger des savoirs... c'est changer la vie



Nicolas enseigne le russe et reçoit, en échange, des cours de mécanique, spécialité de Marc qui aimerait, quant à lui, être initié à l'informatique. Au RERS, les petits réseaux font les grands savoirs.

Pas besoin de qualification, de diplôme, ni d'être un expert dans un domaine pour transmettre un savoir ou une passion. L'envie de partager suffit. C'est sur cette conviction que repose le Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs (RERS). Créée en 2003 à l'initiative des Services Municipaux, la structure est devenue associative en novembre 2005 et compte aujourd'hui une trentaine d'adhérents. Tous transmettent leurs savoir-faire, quels qu'ils soient, et reçoivent en échange l'enseignement auquel ils aspirent. C'est la diversité des savoirs et la pluralité des personnes qui font donc la richesse du système.

Toute notion d'argent est exclue

Le bon fonctionnement du RERS repose sur la réciprocité. La seule valeur qui circule, c'est

le savoir. « Toute notion d'argent ou de service est exclue puisque c'est l'envie de partager qui donne sa valeur à ce que l'on sait », précise Tedj Bouhafs, président de l'association.

A son inscription, le futur membre doit formuler une offre et une demande. Tour à tour, il recevra puis transmettra un savoir. Outre son initiation à la cuisine grecque, Marcel est venu dans l'optique de faire de nouvelles rencontres parmi des personnes d'âges et de cultures différents. « Participer au réseau c'est échanger des savoirs. Mais c'est aussi des rencontres qui permettent de tisser du lien » résume-t-il. Dialoguer en espagnol ou en arabe, découvrir l'informatique, l'art du brushing ou le raffinement de la cuisine orientale, les échanges peuvent concerner une infinité de domaines. « Aucun savoir n'est inutile. Agère Non Loqui. » rappelle comme une devise Tedj Bouhafs.

PLUS D'INFORMATIONS
30, route de Bonneville
04 50 38 47 62

Horaires d'ouverture :
les mardi et jeudi de 16h à 19h
le vendredi de 10h à 12h
et le samedi de 9h à 11h

En Bref

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Prévoir les délais

• Titres de séjour

Si votre carte de séjour arrive à échéance dans les prochains mois, pensez à contacter le Service Étrangers de la Mairie. Un délai d'environ **sept semaines** est à prévoir.

• Carte Nationale d'Identité

La Sous-Préfecture annonce actuellement **deux mois de délai** pour le traitement des dossiers.

• Passeports

La Sous-Préfecture annonce actuellement un délai de **cinq semaines** pour le traitement des demandes.

La Préfecture signale que les premières demandes de passeports électroniques ne seront pas traitées avant le second semestre 2006.

RECENSEMENT COMPLÉMENTAIRE

29 082 Annemassiens

Du fait des nombreuses constructions qui ont eu lieu depuis 1999, date du dernier recensement général de la population, la ville d'Annemasse a décidé de procéder à un **recensement complémentaire de sa population** (en octobre 2005) afin de corriger les données de 1999.



Il a eu pour but de recenser dans les logements neufs, c'est à dire construits après mars 1999, toutes les personnes qui ne résidaient pas à Annemasse lors du dernier recensement général. Le total de ces personnes nous donne l'**accroissement de la population annemassienne**. Les résultats publiés au J.O. en date du 29 janvier 2006 sont les suivants :

Désignation	Population totale
Rappel des résultats du dernier recensement 99	27 659
Nouvelle population légale	29 082
Accroissement de la population	1 423

A noter qu' **un autre recensement complémentaire** devra être mis en place **en 2007** afin de recenser les 782 logements en cours de construction entre le 1^{er} octobre 2005 et le 1^{er} octobre 2007. Il s'ensuivra sans doute encore une augmentation de la population.

La nuit livre ses mystères

Du 17 au 20 mai, le Festival du Livre Jeunesse dévoile l'univers obscur et énigmatique de la nuit.

« Bonsoir la nuit, Bonjour les livres ! » est le thème exploré cette année par le Festival du Livre Jeunesse.

Pour sa douzième édition, le rendez-vous ludique et familial proposé par la Bibliothèque Municipale nous offre un voyage au cœur de la nuit. Comme chaque année, le programme fourmille de surprises : un chapiteau installé place de l'Hôtel de Ville, des **spectacles**, des **animations** et des **expositions** organisés un peu partout dans la ville mais aussi des **rencontres** fascinantes avec ceux qui se cachent derrière les livres, leurs auteurs... Tous ceux invités cette année seront présents (sous le chapiteau) **le samedi 20, de 14h à 18h**, pour une **séance de dédicaces**.

Lire, écouter et raconter

Parmi les spectacles, la part belle sera réservée aux contes.

Nuit d'Or permettra, par exemple, aux 6-10 ans de tenter une expérience insolite : écouter dans le noir l'histoire racontée par Claire Bartoli (**samedi 20 mai à 16h15 et 17h30** à la MJC Centre).

A l'inverse, chacun pourra dire, chuchoter, crier ou chanter son propre texte pendant l'*atelier Slam* (**samedi 20 mai à partir de 14h** sur la place de l'Hôtel de Ville, entrée libre).

Avec *Petite Nuit*, il y en aura aussi pour les tout petits (1 à 3 ans) : la *Compagnie du Brouillard* prendra un malin plaisir à leur montrer qu'il y a rien d'anormal à ce que le sommeil ait, parfois, fort à faire pour trouver son chemin (**samedi 20 mai à 11h et 15h**, place de l'Hôtel de Ville, entrée libre sur inscription).

Le programme complet du festival est disponible en Mairie, à la Bibliothèque Municipale et sur www.mairie-annemasse.fr



PLUS D'INFORMATIONS
Bibliothèque Municipale
Pierre Goy
04 50 95 89 09

10 JUIN

Les prodiges de Nucleus dans les rues d'Annemasse

Avant de s'embarquer pour Lyon, les prodiges de Nucleus défilent dans les rues d'Annemasse le samedi 10 juin à partir de 14h30. Les quelques trois cents participants à cette grande parade chorégraphique s'élanceront de la rue Marc Courriard, traverseront le centre-ville puis gagneront le quartier de la gare avant de rejoindre la Place des Marchés via la rue du Chablais.

N'hésitez donc pas à venir en famille pour applaudir le passage et suivre les traces de ces êtres vivants énigmatiques aux apparences chamarrées. Le 17 septembre, ils représenteront la cité annemassienne au défilé de la Biennale de la Danse de Lyon.



PLUS D'INFORMATIONS
Centre Social MJC Sud - 04 50 37 74 10
www.chateau-rouge.net

EXPOSITION

Un printemps de papier

Jusqu'au 2 juin, la Bibliothèque Municipale accueille la une exposition de livres d'artiste (manuscrits illustrés de peintures originales) nés de la rencontre entre **Michel Butor** et **Youl**, artiste plasticien se décrivant comme un « metteur en scène de mots ». Préparée en partenariat avec les Bibliothèques de Bonneville et Scionzier, cette exposition offre un nouveau visage aux textes de l'écrivain, figure emblématique du nouveau roman.

Dans le cadre de l'exposition, la Bibliothèque Municipale vous invite à participer à l'**atelier** de création de livres d'artiste animé par Youl (**vendredi 2 juin à partir de 18h**, entrée libre).

Pour clôturer l'exposition, la Bibliothèque Pierre Goy rendra **hommage à Michel Butor** à l'occasion de ses 80 ans (**mardi 30 Mai à 18h30**, entrée libre).



UN PRINTEMPS DE PAPIER
Michel Butor et Youl
Bibliothèque Municipale
Jusqu'au 2 juin

24^e Journée Infos Loisirs

En Bref

AIDES FINANCIÈRES

Les Bons Passeports de la Ville

Pour favoriser le départ en vacances des jeunes annemassiens et leur faciliter l'accès aux activités de loisirs estivales, plusieurs dispositifs d'aide financière sont mis en place.

Les **Bons-Vacances** sont destinés à **faciliter les départs** en camps ou en séjours des jeunes Annemassiens âgés de **6 à 17 ans**. Attribuée sans condition de ressources, cette aide varie entre 7,70 € et 10,80 €/jour. Elle est appliquée pour un départ en séjour de vacances d'au moins 5 jours (avec hébergement) auprès de l'un des organismes conventionnés par la Ville (liste disponible au Service Jeunesse). Les **Bons-Vacances** sont délivrés par le Service Jeunesse de la Mairie sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une confirmation d'inscription de l'organisme de vacances.

Les **Passeports-Vacances** permettent aux Annemassiens âgés de **11 à 17 ans** d'accéder aux activités proposées par les MJC et le Service Municipal des Sports à des prix modérés. Ils seront délivrés à partir du **24 mai 2006** durant la *Journée Infos Loisirs* et par la suite au Service Jeunesse de la Mairie sur présentation du **dernier avis d'imposition**, d'un justificatif de domicile et du Livret de Famille.



Le mercredi 24 mai, Services Municipaux et organismes de loisirs investiront la Place de l'Hôtel de Ville, pour vous renseigner sur les nombreuses activités proposées aux enfants lors des prochaines vacances d'été.

Si les hirondelles ne font toujours pas le printemps, la Journée Infos Loisirs annonce traditionnellement l'arrivée des vacances d'été. Et comme le veut une tradition vieille bientôt d'un quart de siècle, la 24^e édition aura lieu Place de l'Hôtel de Ville.

Le **mercredi 24 mai, de 13h à 18h30**, les Services Municipaux, les associations, les MJC et les organismes de vacances vous renseigneront sur les nombreuses activités proposées aux enfants et adolescents lors des prochaines **vacances d'été**. Au cours de l'après-midi, les premières inscriptions pourront être enregistrées. Des informations sur les aides financières accordées par la Ville seront aussi diffusées aux familles.

Le Service Jeunesse délivrera notamment les **Passeports Vacances** et les **Bons Vacances** de la Ville d'Annemasse (voir ci-contre). Le Service Municipal des sports sera évidemment de la fête. Ses représentants recueilleront les premières inscriptions aux stages multisports organisés cette année au mois de juillet. Pour égayer l'après-midi, le Centre de Loisirs Municipal animera un atelier modelage et les trois MJC inviteront tous les visiteurs à passer par leur espace de jeu.



INFOS LOISIRS

PLUS D'INFORMATIONS

Service Jeunesse - 04 50 95 07 35
service.jeunesse@mairie-annemasse.fr

PLUS D'INFORMATIONS

Service Jeunesse - 04 50 95 07 35
service.jeunesse@mairie-annemasse.fr

INSCRIPTIONS

De nouvelles permanences...

Dans le cadre du dispositif permettant le départ en vacances des jeunes annemassiens, des **permanences d'information et d'inscriptions** sont assurées par les partenaires de l'opération **Bons Vacances** de la Ville d'Annemasse. Ces permanences ont lieu **Salle Fleuret** à Annemasse.

Ufoval 74 : le mercredi **17 mai** de 9h à 12h

Vacances Vivantes : les mercredis **31 mai** et **7 juin** de 14h à 18h30

Les Petits Chamois : le mercredi **17 mai** de 14h à 17h

Centre Aéré La Bergue : les jeudis **8** et **15 juin** de 14h à 18h30



Les permanences des élus de la Majorité ont lieu **tous les samedis de 11h à 12h** à l'Hôtel de Ville. Pour être reçu, il suffit de se présenter à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

CONSEIL MUNICIPAL : les jeudis **18 mai, 22 juin et 6 juillet**
Salle du Conseil - **18h30**

Hôtel de Ville 04 50 95 07 00

www.mairie-annemasse.fr

Lundi, Mercredi, Jeudi : **9h-12h / 13h30-17h**

Mardi : **9h-12h / 15h-18h**

Vendredi : **9h-17h sans interruption**

Samedi : **9h-12h**

- Bibliothèque Municipale
04 50 95 89 09
- Bibliothèque Jeunesse Perrier
04 50 37 74 12
- Bibliothèque Jeunesse Romagny
04 50 38 97 04
- École Municipale agréée de Musique
04 50 84 23 20
- École des Beaux-Arts du Genevois
04 50 37 21 89
- Château Rouge (Billetterie)
04 50 43 24 24
- Villa du Parc Centre d'art contemporain
04 50 38 84 61
- Complexe Martin Luther King
04 50 87 12 83
- Piscine Municipale
04 50 92 08 40
- MJC Centre
04 50 92 10 20
- MJC Romagny
04 50 92 64 97
- MJC Centre Social Sud
04 50 37 74 10
- Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs
04 50 38 47 62
- Office Municipal des Sports
04 50 92 87 45
- 2C2A
04 50 87 83 00
- Office de Tourisme
04 50 95 07 10
- Sécurité Sociale
0820 90 41 24
- Caisse Régionale d'Assurance Maladie
04 50 84 21 06
- Caisse d'Allocations Familiales
0820 25 74 10
- Mission Locale
04 50 95 20 50
- ANPE
04 50 37 27 08
- ASSÉDIC
08 11 01 01 74
- Maison de la Justice et du Droit
04 50 84 06 70
- Déchetterie des Grands Bois
04 50 38 04 62
- Police secours **17**
- SAMU **15**
- Pompiers **18**
- Commissariat
04 50 95 44 50
- Police Municipale
04 50 87 04 80
- Gendarmerie Annemasse
04 50 92 11 66
- Hôpital Annemasse Ambilly
04 50 87 47 47
- Clinique de Savoie
04 50 95 41 41
- SOS Enfance maltraitée **119***
- Accueil des sans-abri **115***
- Centre antipoison (Lyon)
04 72 11 69 11
- SIDA info-service
0800 840 800*
- Dépannage EDF
0810 33 30 74
- Dépannage GDF
04 50 37 72 72

* Appel gratuit et anonyme

Médecin, infirmière et pharmacie de garde à partir de 20h, dimanches et jours fériés, s'adresser au Commissariat par téléphone.

Expression de la Majorité

Le débat d'orientation budgétaire du 16 février dernier a été l'occasion d'un échange intéressant entre les élus de l'opposition et les élus de la majorité. Comme souvent, il est plus facile de dénoncer la gestion de la Ville et de dénoncer l'augmentation proposée que de l'assumer et de l'expliquer.

Du bien-fondé de l'impôt

Je demande à chacun d'entre vous de prendre un peu de temps pour bien étudier le dossier central présenté par Jean Péliissier, premier-adjoint en charge des Finances de notre ville. Vous y trouverez la situation d'Annemasse en ce qui concerne son budget, son endettement et ses taux d'imposition. Vous y constaterez une situation très saine dans un contexte de taux d'impôt faible par rapport aux communes de même importance. Ce constat est satisfaisant. Il est la conséquence à la fois d'une gestion des dépenses maîtrisées et des ressources particulières à notre Ville (fonds frontaliers et Casino).

Dans cette tribune, je souhaite élargir un peu la réflexion autour de l'impôt. Très souvent, il est vécu comme une ponction pénible ou insupportable sur l'argent que l'on gagne pour vivre. Il est difficile d'aller contre cette idée, contre ce sentiment. Dans un contexte mondial et national où l'on propose le libéralisme comme modèle, cette idée de moins d'impôt est présentée comme le gage d'une réussite économique pour le pays. C'est à cette idée simpliste et porteuse que je veux tenter d'opposer quelques arguments. Baisser au niveau national l'impôt sur le revenu permet de favoriser des gens plutôt aisés. Si l'on est dans ce cas, on peut dire tant mieux, c'est humain.

Mais baisser cet impôt, c'est affaiblir les capacités d'intervention de l'État dans tous les domaines qui relèvent de ses compétences (Éducation, Santé, Recherche, Police, Justice, Logement, Aménagement du territoire, etc.). Toutes ces compétences, qui font l'équilibre de notre société et qui font son avenir, participent à notre vie quotidienne. Baisser cet impôt, c'est affaiblir les possibilités de redistribution vers les personnes les plus modestes, les plus fragiles. C'est aller contre la justice sociale. Baisser cet impôt c'est aussi un mensonge politique. C'est un mensonge politique car ce n'est pas une baisse qui se produit, c'est un transfert. C'est un transfert vers les collectivités territoriales qui se retrouvent en difficulté, obligées d'assumer des compétences nouvelles ou obligées de compenser les manques de l'État.

En ce qui concerne nos deux collectivités locales (Mairie et Communauté de Communes), nous ne pouvons que constater ces transferts. Vous attendez des services à la personne de qualité dans le domaine de l'Éducation, du Social, dans les Services de proximité, dans les transports en commun, et vous avez raison. Ces services sont nécessaires et sont sans doute à développer. Ils génèrent de fortes dépenses au niveau communal et intercommunal. Les élus locaux ont le devoir de favoriser le logement pour tous. C'est pourtant une compétence de l'État où ce dernier par manque de moyens se montre pourtant insuffisant pour permettre aux programmes de logements aidés de voir le jour. La commune et la Communauté de Communes sont dans l'obligation d'intervenir financièrement d'une manière forte, ce qui génère là aussi des dépenses importantes. Ce ne sont que des exemples qui peuvent être généralisés dans d'autres domaines.

Chaque élu local devrait se montrer inquiet de cette situation et la dénoncer. Qu'il soit de la majorité ou de l'opposition. Notre rôle d'élu est d'être à l'écoute des habitants mais il est aussi d'informer, de chercher à convaincre. Et je sais que convaincre de la nécessité d'un impôt (même juste), ce n'est pas simple.

Michel BOUCHER et les élus de la majorité municipale

(*) Pour nous contacter : Association des élus majoritaires d'Annemasse
Hôtel de Ville - 74100 Annemasse

A nos lecteurs

Conformément à la loi, les quatre groupes minoritaires du Conseil Municipal disposent d'un espace d'expression dans chaque parution du JIM. Aussi, dans le souci de préserver une égalité de traitement, nous rappelons à nos lecteurs que cette page d'expression politique doit être équitablement répartie et que chacun des groupes dispose donc d'un quart de page.

Le Comité de Rédaction

Groupe UMP

Surprises

Le sous-sol d'Annemasse renferme des surprises et de forts intéressants vestiges anciens. Tant mieux, nous nous en réjouissons ! Et d'autant plus que voilà le projet contesté du bâtiment de la 2C2A battu en brèche par cette découverte. Nous nous étions élevés dans le JIM - mais en vain - contre cette construction en plein centre-ville dès le printemps 2004. Cependant, nous restons surpris que le Maire d'Annemasse n'ait pas eu connaissance de cette possibilité de vestiges, alors qu'un historien éminent figure parmi ses amis et fut même son Premier Adjoint. L'entêtement coûte cher car on aurait pu au moins éviter des études, réalisées pour rien semble-t-il. Le dossier du Pôle Gare ressemble-t-il encore à quelque chose ? Là, ce ne sont sans doute pas les vestiges - encore que ! qui le mettent à mal, mais bien l'absence d'objectifs. Amputé à droite, amputé à gauche, le projet se racroche tant bien que mal aux quelques espaces délaissés le long de la nouvelle voie Émile Zola. Quant au programme, il reste un mystère pour nous ; mais pour la majorité aussi semble-t-il puisqu'une nouvelle vague d'études est relancée. Pourtant, nous ne contestons pas le principe d'un nécessaire aménagement de cette zone, au contraire, mais pour qui, pour quoi et quand ? Au passage, notons que si le chômage a baissé en Haute-Savoie, il a encore progressé à Annemasse. Nous prenons acte du comportement du conseiller municipal UDF, que nous désapprouvons. En politique, la première des attitudes consiste à respecter ses électeurs. « Je vais travailler avec la majorité », a-t-il dit ! Dommage qu'il n'ait pas travaillé avec nous ! Car, au-delà d'un arrangement personnel, on ne voit pas bien ce qui motive tout cela. Ce n'est pas très clair et en tout état de cause pas conforme à notre engagement éthique.

Groupe UDF

Démocratie et pantalonnade

Si j'écris ce mot de démocratie en tête de cet article, c'est parce qu'il est souvent mis à mal à Annemasse. Et si j'écris pantalonnade c'est parce que de récents événements se situent dans ce registre. L'UDF comptait deux élus sur une liste d'union avec le parti qui est devenu l'UMP. L'un de ces deux élus vient d'annoncer, à l'occasion du vote du budget, qu'il rejoignait la majorité municipale. Il pria cette majorité de l'accueillir. Ce que son maire M. Robert BORREL fit immédiatement. J'ai demandé aussitôt et publiquement à M. Gilles RIGAUD de démissionner. Je lui ai rappelé qu'en tant qu'homme, il avait le droit absolu de changer d'opinion, mais qu'en tant qu'élu sur une liste précise par des électeurs, il n'en avait absolument pas le droit. Sauf à les trahir. Il a choisi de ne pas démissionner. C'est un très mauvais choix. En l'accueillant, la majorité d'extrême gauche et de gauche veut se forger un alibi centriste, piétinant au passage les règles les plus élémentaires de la démocratie, dans l'unique perspective des prochaines élections. Elle se trompe. C'est déloyal pour les électeurs de la liste d'union UMP-UDF qui sont trahis par M. Gilles RIGAUD, et ce n'est pas honorable pour les électeurs de la liste de M. BORREL, qui n'ont aucune gloire à tirer d'une pareille pantalonnade. Je respecte la démocratie, je crois profondément en sa nécessité, et je crois que les citoyens Annemassiens seront blessés par la bouffonnerie qu'il leur est infligée. Mais est-ce si étrange ? Il faut se souvenir des réactions hostiles de M. BORREL à la simple évocation d'un référendum municipal dont l'idée était lancée à seule fin que la population puisse se prononcer sur le projet de l'implantation du siège de la 2C2A sur la place du marché couvert. Il expliquait sa défiance envers les référendums qu'il assimilait à des plébiscites, et il valorisait la seule démocratie représentative. L'élu sait. Le peuple ne sait pas. Aujourd'hui il faut ajouter que nécessairement, dans sa vision, l'élu est propriétaire de son mandat. Il en fait ce qu'il veut. Lui sait le bien. Le peuple ne le sait pas. L'élu peut décider de l'avenir. Le peuple est bien trop bête. L'élu est heureusement indépendant du peuple. À tel point qu'élu pour dire blanc, il a parfaitement le droit soudainement de dire noir, ou de changer de camp. Et si l'on se plaint après cela de voir ce même peuple se détourner de la politique, parce que les hommes politiques seraient tous des « pourris », c'est qu'on ne comprend rien. Je crois en la politique. Je crois en la démocratie, au sens noble de ce mot, je crois dans le pouvoir du peuple. Je crois donc qu'un élu doit rendre compte de son action. Je crois ainsi en la responsabilité politique. Je crois en cette nécessaire honnêteté. Je constate que la majorité d'extrême gauche et de gauche à laquelle se rallie Gilles RIGAUD ne partage pas ces mêmes valeurs. Cela ne leur portera pas chance.

PS : le journal dans lequel j'écris ces lignes, le « JIM » est tout entier rédigé par la seule équipe municipale d'extrême gauche et de gauche. Mais les lecteurs observeront qu'en outre, la majorité, dans le dernier numéro paru en avril 2006, s'est octroyée un espace supplémentaire sous la rubrique érotique de l'« Expression de la majorité » ! Comme si elle n'avait pas eu tout un numéro pour s'exprimer. Curieuse conception de la démocratie.

M.N.R.

Le M.N.R.,
sollicité, n'a pas souhaité
s'exprimer

F.N.

Le F.N.,
sollicité, n'a pas souhaité
s'exprimer

CONTACT

Marie-Pierre Berthier / Pascale Mayca
Philippe Marcille
Mail : mpberthier@wanadoo.fr

CONTACT

Jean-Pierre BENOIST
udfannemasse@free.fr

La Ville en Flash Back

Agenda

CARNAVAL

MAI

Du 17 au 20 mai *Article page 12*
FESTIVAL DU LIVRE

"Bonsoir la nuit, bonjour les livres"
Place de l'Hôtel de Ville

Mercredi 24
JOURNÉE INFOS LOISIRS
Place de l'Hôtel de Ville *Article page 13*
De 13h à 18h30

Mercredi 31
IMMEUBLES EN FÊTES
Dans votre immeuble, votre rue, votre quartier
Place de l'Hôtel de Ville
A partir de 12h - *Apéritif offert*

JUIN

Du 2 juin au 29 juillet
VOILEZ / DÉVOILER
Exposition - Villa du Parc Centre d'art contemporain
Vernissage : vendredi 2 juin à 18h30

Samedi 10
BIENNALE DE LA DANSE

Défilé dans les rues d'Annemasse à partir de 14h30

Du 10 au 11
PORTES OUVERTES A L'AÉRODROME D'ANNEMASSE

Dimanche 11
LA HALLE AUX COLLECTIONS
Place des Marchés
De 9h à 18h

Du 21 juin au 13 juillet
LES MUSICAL'ÉTÉ

Samedi 24
FÊTE DES QUARTIERS SUD
Places Jean Jaurès et du Jumelage, auditorium MJC Sud
De 6h à 1h...

Lundi 26
CONCERT DES LAURÉATS DE L'ÉCOLE MUNICIPALE AGRÉÉE DE MUSIQUE - Auditorium - 20h30

AnnemasseEnPhoto



AnnemasseEnPhoto



1



2



3

CARNAVAL



4



MARS AVRIL 2006

AnnemasseEnPhoto



6



7



8



9



10

1 à 5 - Carnaval : dimanche 9 avril, la grande parade du carnaval a animé les rues de la ville. Des groupes de tous horizons ont fait leur show devant des Annemassiens séduits venus nombreux pour l'occasion.

6 - 26 mars : Grand Prix de la Ville d'Annemasse, la 73^e édition de la célèbre course cycliste Annemasse-Bellegarde et retour s'est déroulée sous un soleil éclatant. Plus de 200 coureurs venus de toute l'Europe ont pris le départ.

7 - 5 avril : 8h30 : départ du Rallye Santé au Complexe Martin Luther King. Les lycéens de l'agglomération se préparaient pour une visite guidée des différentes structures de santé de l'agglomération.

8 - 8 avril : les jeunes Annemassiens âgés de 18 ans se sont vus remettre par les élus de la Ville leur première Carte électorale lors d'une cérémonie officielle organisée au Complexe Martin Luther King. Jeunes électeurs et élus ont ainsi pu échanger autour de la notion de citoyenneté.

9 - 11 avril : les jardins familiaux sont repartis pour une nouvelle saison. Le Service Vie des Rues et Services Collectifs a remis les cartes d'adhérents ainsi que le règlement intérieur aux jardiniers inscrits cette année.

10 - Du 8 au 17 avril : la place Clemenceau a accueilli la fête foraine pour le bonheur des petits et des grands.



Directeur de la Publication : Dominique LACHENAL
Rédaction - Conception : SERVICE COMMUNICATION
Impression : RICCOBONO
Photos : SERVICES MUNICIPAUX
Dépôt Légal : Mai 2006
Tirage : 18 000 Exemplaires